

## P.V.I.



Un Procès-Verbal d'Installation doit être rempli par tous les nouveaux professeurs et maîtres auxiliaires pour la première quinzaine de septembre au plus tard. Celui-ci conditionne notamment la mise en place de la rémunération.

## ÉTAT DE SERVICE

Vous voudrez bien vérifier votre volume horaire et les effectifs de vos groupes/classes en octobre/novembre. Tous les états de service devront être rendus car cela conditionne la mise en paiement des HSA et autres indemnités de l'ensemble des enseignants.



## SUPPLÉMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT

La demande de SFT doit être réalisée en début de chaque année.



## REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT

L'état de frais doit être remis à la fin de chaque mois.



## ABSENCE

Il est indispensable de prévenir le plus tôt possible par mél. à cette adresse «[absence@saint-andre.org](mailto:absence@saint-andre.org)». Le justificatif, nécessaire dès la 1<sup>re</sup> heure d'absence, devra être transmis sous 48 h au Secrétariat Général. La Vie Scolaire informera les élèves du changement d'emploi du temps.



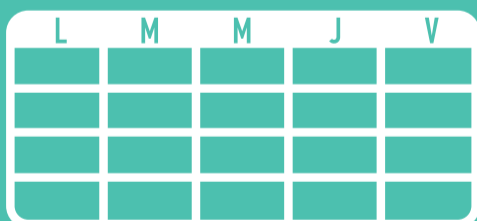
## SUPPLÉANCE

Un tableau de recherche de suppléants est transmis sur la liste de diffusion en fonction des besoins. La rémunération sera en HSE, n'hésitez pas à vous inscrire sur le tableau Excel. La confirmation de suppléance apparaîtra sur votre emploi du temps.



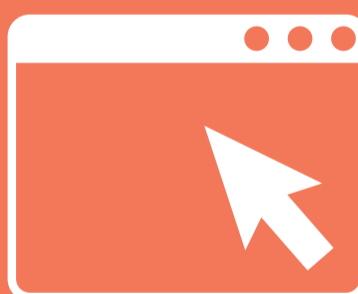
## MODIFICATION D'EDT

Toute demande de changement d'emploi du temps doit être transmise au Chef d'établissement. En cas d'accord, la Vie Scolaire informera les élèves de la modification.



## ECOLEDIRECTE

L'espace numérique de travail de l'établissement.



## MESSAGERIE PROFESSIONNELLE

L'établissement communique exclusivement sur votre adresse professionnelle [prenom.nom@ac-strasbourg.fr](mailto:prenom.nom@ac-strasbourg.fr)



## Projet



## FICHE PROJET

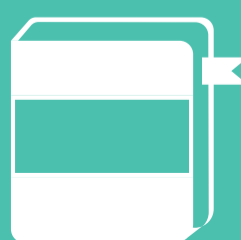
Les fiches projet et d'activité doivent être complétées 15 jours avant l'évènement.

La commission voyages, qui se réunit en septembre et en mars, examinera toutes les demandes comportant au minimum 1 nuitée.



## STAGE / FORMATION

Les inscriptions se déroulent en septembre auprès du Secrétariat enseignants.



## + D'INFOS

Béryl GONDOUIN

Secrétaire Général

[b.gondouin@saint-andre.org](mailto:b.gondouin@saint-andre.org)  
03 89 21 75 21  
poste 109

